

Strasbourg, le 25 novembre 2002

Gérard SIMLER

CONSEILLER GENERAL DU
CANTON DE MARCKOLSHEIM

GS/VP

**LA LETTRE DU CANTON
DE MARCKOLSHEIM**

**DECISIONS DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU
CONSEIL GENERAL**

Réunion du 25 novembre 2002



PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2002 D'AMENAGEMENT DES COURS D'EAU

Maître d'ouvrage	Nature des travaux	Subvention
CDC du Grand Ried	Programme 2002 d'entretien des cours d'eau	5 246 €
Syndicat intercommunal d'assainissement du Ried : Diebolsheim/Erstein	Programme 2002 d'entretien des cours d'eau	15 860 €

AIDES DEPARTEMENTALES AU TITRE DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE BATI

Bénéficiaire : Commune de Muttersholtz

Nature de l'opération : Restauration de deux maisons à pans de bois

Subvention : **13 725 €**

../..

ACQUISITION DE MATERIEL MUSICAL

Bénéficiaire : Société de musique Amicale des sapeurs-pompiers de Sundhouse

Clairon basse COUESNON	149,40 €
Clairon basse COUESNON	149,40 €
Clairon basse COUESNON	149,40 €
Cor de chasse Mib COUESNON	273,19 €
Cor de chasse Mib COUESNON	273,19 €
Cymbale frappée 14"	118,92 €
Woodblock	15,09 €
Woodblock	15,09 €
Woodblock	15,09 €
Woodblock	15,09 €
Total	1 173,86 €

Bénéficiaire : Société de musique Echo de Muttersholtz

Clarinette E 10	284,24 €
Clarinette E 13	365,88 €
Saxo-Alto Yamaha	407,66 €
Congas Headliner 10" 11"	146,56 €
Caisse claire PEARL	125,46 €
Baguette (1 paire)	4,72 €
Total	1 334,52 €

PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS D'ENSEIGNEMENTS DES ECOLES DE MUSIQUE ET DE DANSE AGREEES DU BAS-RHIN

Ecole de musique Grand Ried	637,97 €
Ecole de musique de Marckolsheim	211,70 €
Ecole de musique intercommunale du Ried	399,26 €

AFFECTATION DE L'ENVELOPPE FINANCIERE GLOBALISEE - ANNEE 2002 - 8^{EME} TRANCHE

Bénéficiaire : CDC de Marckolsheim et environs - Montant de l'enveloppe 2002 : 29 270 €

Opérations	Participation proposée au titre de l'enveloppe
Entretien de la voirie, programme 2002 :	
Artolsheim, rues de la Patrie et du moulin	3 202,21 €
Bootzheim, rue de la Forêt	1 624,77 €
Elsenheim, imp. des Fleurs et rue des Jardins	967,45 €
Mackenheim, rue de l'Ile	807,56 €
Marckolsheim, rues des Vosges, Leclerc, et imp. Kohlgaerten	8 239,00 €
Ohnenheim, rues de la Source, des Hiboux, imp. des Tulipes (maîtrise d'ouvrage intercommunale)	1 627,15 €

CONVENTION : CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE LA PLATE-FORME
DEPARTEMENTALE DE DAMBACH-LA-VILLE ET A L'ORGANISATION DE LA SOLIDARITE
FINANCIERE SUR LE TERRITOIRE DE REPARTITION

A terme, à l'horizon 2020, cette plate-forme d'activités à vocation industrielle s'étendra sur plus de 90 ha. Son coût est provisoirement estimé à 13,5 M€ H.T. Une première tranche de 30 ha est prévue, pour un montant de l'ordre de 7,662 M€ H.T. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté de Communes du Bernstein et de l'Ungersberg.

La déclaration d'utilité publique a été prononcée par arrêté préfectoral du 4 octobre 2002. La procédure de zone d'aménagement concerté a démarré. La phase de concertation publique est actuellement en cours. Le lancement des travaux de viabilisation est prévu début 2004.

Le territoire de solidarité fiscale communautaire concerne les Communautés de Communes du canton de Villé, du Pays d'Erstein, du Piémont de Barr, du pays de Saint Odile, du **Grand Ried**, de Sélestat, de **Marckolsheim** et de Benfeld et environs.

Les E.P.C.I. bénéficiaires de la solidarité fiscale territoriale devront s'engager à ne pas porter de projets de zones d'activités qui concurrenceraient la plate-forme. Ils participeront également au salaire du chef de projet, à la fois gestionnaire et animateur de la plate-forme départementale.

Territoire de redistribution de la plate-forme départementale d'activités de Dambach La Ville

Clé de répartition de la dotation de solidarité communautaire portant sur les 2/3 de la taxe professionnelle

	Nombre de communes	Nombre d'habitants	Pourcentage par habitant
CDC du Grand Ried	9	7 692	6,30
CDC de Marckolsheim	8	7 802	6,30

RECONSTRUCTION DU COLLEGE J.J. WALTZ A MARCKOLSHEIM - CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE

Lors de sa réunion du 29 avril 2002, le Conseil général a retenu le principe de la reconstruction du collège de Marckolsheim.

A l'issue de la première réunion du jury du 4 juin dernier, quatre équipes d'architectes avaient été admises à concourir.

Lors de la seconde réunion du jury qui s'est déroulée le 17 octobre 2002, l'équipe LERCH/MINNERATH - LOEB INGENIERIE/ID/POIREL - BREITFELDER/REEB - GALLOIS a été proclamée lauréate.

Le choix de cette équipe de concepteurs s'est effectué sur la base des critères de jugement fixés dans le règlement de concours, le projet proposé satisfaisant le mieux l'ensemble de ces critères.

La commission permanente confirme le choix du jury et retient cette équipe et leur confie une mission de maîtrise d'œuvre.

COLLECTE DE VIEUX PAPIERS

Coop. Sco. Ecole primaire de Diebolsheim	44,16 €
Coop. Sco. Ecole de Sundhouse	102,40 €
Coop. Sco. Ecole primaire de Richtolsheim	33,60 €

AIDES A LA PRATIQUE SPORTIVEAide à la licence sportive

Cercle St Ulrich - Bindernheim	274,32 €
--------------------------------	----------

REHABILITATION DE BATIMENTS COMMUNAUX POUR LA CREATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

En application de la délibération du Conseil Général du 23 avril 1993 modifiée le 12 décembre 1995, les communes qui réhabilitent des immeubles communaux afin de réaliser des logements locatifs sociaux peuvent bénéficier d'une subvention départementale calculée sur la base du taux modulé appliqué au coût hors taxes des travaux et plafonnée à 9 150 € par logement créé. Ces logements sont destinés à être loués à des personnes dont les ressources ne dépassent pas 120% des ressources des bénéficiaires de la législation sur les habitations à loyer modéré.

Commune de Muttersholtz :

Par délibération en date du 28 février 2002, la commune de Muttersholtz a décidé de rénover deux logements locatifs sociaux dans un bâtiment communal situé 2, rue de Baldenheim. Le coût estimatif de ces travaux est de 45 277,36 € HT.

La subvention octroyée à la commune de Muttersholtz est de $45\,277,36\ € \times 30\% = 13\,583,20\ €$

AIDES AUX ASSOCIATIONS SOCIO-EDUCATIVES

Bénéficiaire : Réseau animation intercommunale de Marckolsheim

Subvention : 150 €

FONDS DE SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

Bénéficiaire : Association "Astéried" à Marckolsheim

Subvention : 1 895 €

TRAVAUX DANS LES ECOLES - AIDES AUX COMMUNES - PROGRAMME 2002 - 5^{EME} TRANCHE

Bénéficiaire : commune de Boesenbiesen

Subvention : 75 871,59 € pour la réhabilitation de l'école élémentaire, cette opération annule celle du 26 mai 2000.



Gérard SIMLER